

A France Télévisions, direction et syndicats se mettent finalement d'accord

Un texte sur la recomposition des effectifs a été signé, fixant la méthode et les objectifs d'ici à 2022

France Télévisions cultive l'art du rebondissement. Dans les séries que le groupe audiovisuel public diffuse, mais aussi dans le domaine... du dialogue social. Jeudi 9 mai, la direction et une majorité des syndicats – parmi lesquels la CGT, première organisation avec 40,6 % des voix – ont signé un texte qui permet de sortir de l'impasse après l'échec, fin avril, des négociations sur la recomposition des effectifs.

Une satisfaction pour Delphine Ernotte, la présidente du groupe public, à la veille d'un conseil d'administration où elle réaffirmera sa volonté de transformer France Télévisions, confrontée à la concurrence des plates-formes comme Netflix et aux impératifs d'économies de l'Etat (entre 350 millions et 400 millions d'euros de moins d'ici à 2022).

« Cet accord, indispensable au déploiement du projet d'entreprise de France Télévisions, fait la preuve, une nouvelle fois, de l'importance du dialogue social au sein de notre entreprise et de l'engagement de tous au service de l'avenir de la télévision publique », a-t-elle souligné dans un communiqué.

Cet accord-cadre, assorti de deux annexes, fixe à la fois la méthode et rappelle les objectifs accompagnant le plan de départs volontaires que M^{me} Ernotte souhaite mettre en œuvre d'ici à 2022 sous forme d'une rupture conventionnelle collective, avec un objectif de 900 suppressions de postes (2000 départs et 1100 embauches).

L'accord de la CGT est d'autant

plus important qu'elle avait refusé de participer aux premières discussions sur ce qu'elle qualifiait de « plan destructeur ». Une fois l'échec acté, la direction s'était murée dans le silence, se contentant d'un sobre communiqué, dans lequel elle se déclarait « favorable à une poursuite des échanges ».

Rajeunir la pyramide des âges

En coulisse, M^{me} Ernotte et deux proches collaborateurs, Stéphane Sitbon-Gomez, directeur de la transformation, et Arnaud Lesauvier, directeur général délégué des ressources humaines, ont repris langue avec tous les syndicats. La patronne de France Télévisions a « été hyperprésente », relève une source syndicale, ce qui a contribué à l'avancée des discussions. La direction a pris en compte le résultat obtenu depuis janvier au cours de ses négociations avec la CFDT, FO et le SNJ, qui représentent respectivement 23,5 %, 19,6 % et 15,9 % des voix, et les revendications de la CGT. L'accord intègre en particulier la demande de cette dernière, lors du dernier comité social et économique central des 17 et 18 avril, d'ajouter au processus un volet GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences).

Cela permettra de négocier par projet et de faire le point sur les besoins en ressources humaines de l'entreprise, soucieuse de rajeunir sa pyramide des âges (la moyenne actuelle est de 50 ans) et de faire entrer des profils plus tournés vers le numérique, en tenant compte de la réalité du terrain.

Cette concession de la part de la direction lui permet de faire revenir dans le jeu la CGT, acteur in-

contournable à France Télévisions. « Cela redonne du grain à moudre », commente-t-on à la tête du groupe public. Direction et syndicats ont également couché sur le papier leur désaccord au sujet de l'objectif de 900 suppressions de postes. « En avançant projet par projet, nous montrerons à la direction que ce n'est pas possible », explique Pierre Mouchel, dé-

légué syndical central CGT, qui constate aussi la prise en compte de « la qualité de vie au travail ».

L'accord recense les six grands projets de Delphine Ernotte jusqu'en 2022 : le renforcement de l'information nationale, la régionalisation des antennes (avec le rapprochement entre France 3 et France Bleu), la production de contenus pour le pôle outre-mer, qui a subi la suppression programmée en diffusion linéaire de France Ô, la fabrication de « contenus innovants en lien avec l'activité numérique », l'évolution des fonctions support et le renforcement de l'innovation technologique.

La direction s'est engagée à investir dans le numérique près de 120 millions d'euros qui n'étaient pas prévus dans la trajectoire budgétaire. « Le texte consacre également le principe de l'expérimentation », note-t-on à France Télévisions. Eric Vial, secrétaire général de FO Médias, s'est réjoui d'avoir « trouvé une majorité pour sortir par le haut ». Sa crainte était de se voir imposer des départs contraints. A France Télévisions, on aime aussi les fins heureuses. Avant, peut-être, le prochain coup de théâtre... ■

FRANÇOIS BOUGON